

Le DIP redresse la barre au sein de l'Office médico-pédagogique

GENÈVE • La conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta veut examiner de plus près le fonctionnement de l'OMP. Elle gèle l'engagement de deux directeurs.



Dans une lettre au personnel de l'OMP, Anne Emery-Torracinta estime que le «nouveau mode de gouvernance n'a pas porté les fruits escomptés».

PAULINE CANCELA

Il pourrait bientôt y avoir du changement au sein de l'Office médico-pédagogique (OMP). La conseillère d'Etat Anne Emery-Torracinta veut remettre de l'ordre dans cette institution qui chapeaute l'enseignement spécialisé et dont les tensions sont régulièrement dénoncées par le personnel. D'importants dysfonctionnements organisationnels ont conduit la magistrate chargée de l'Instruction publique (DIP) à lancer un audit interne. Dans l'attente des conclusions, l'engagement de deux directeurs opérationnels pédagogiques est gelé.

«J'ai préféré suspendre ces nominations plutôt que de continuer dans une voie qui ne donne peut-être pas satisfaction, explique M^{me} Emery-Torracinta. J'ai eu de nombreux retours selon lesquels le système actuel ne fonctionne pas bien alors que l'OMP est en flux tendu.» Cette décision vient faire écho aux plaintes récurrentes du personnel depuis quelques mois, selon lesquelles l'ambiance au sein de l'office est délétère. A la surcharge de travail s'ajouteraient

des problèmes de communication induits par la multiplication des niveaux hiérarchiques. En septembre, les syndicats avaient également dénoncé un management musclé et des directeurs opérationnels pas suffisamment au fait des réalités du terrain.

A la création de l'OMP, en 2010, le canton avait séparé en deux l'ancienne fonction d'inspecteur pour faire face à l'afflux d'élèves dans l'enseignement spécialisé. Alors que les directeurs de la scolarité et de l'intégration s'occupent uniquement du suivi des enfants, les directeurs opérationnels pédagogiques (DOP) assurent seuls la gestion hiérarchique des collaborateurs. Mais les critiques fusent depuis leur introduction.

Echelon hiérarchique superflu?

«Cet échelon hiérarchique n'existe nulle part ailleurs et ne fait que doubler le travail de l'enseignant en termes administratifs», estime Olivier Baud, président de la commission du personnel. Ces DOP auraient également pris des décisions controversées quant à

l'organisation du travail. «Des équipes entières ont été éclatées au mépris des dynamiques de travail, et les journées administratives ont été supprimées (*journal de travail sans les élèves, ndlr*).» Pour Olivier Baud, la cheffe du département a donc clairement pris la mesure des problèmes.

La scission de la fonction d'inspecteur a été pensée dans un souci de «gestion différenciée» alors que l'OMP vivait une explosion de nouveaux élèves par année, remarque le directeur, Stephan Eliez. Il reconnaît certaines difficultés qu'il attribue en partie au manque de directeurs opérationnels. Raison pour laquelle, l'année dernière, il avait demandé de renforcer l'équipe des deux collaborateurs en place pour 70 lieux et 550 employés.

Ces moyens avaient été accordés par l'ancien chef du DIP, Charles Beer. Or la nouvelle magistrate n'est pas persuadée qu'il s'agisse du meilleur investissement à faire pour rétablir la sérénité. A l'interne, il se dit qu'elle souhaiterait mettre davantage de moyens sur le terrain. Quitte à

supprimer les DOP pour de bon? «Je ne préjuge pas du résultat de l'audit, insiste-t-elle. Il s'agit simplement d'évaluer un office mis en place il y a seulement trois ans et qui vit d'importantes difficultés. Il est encore difficile de savoir s'il est uniquement question de surcharge de travail ou d'une organisation problématique.»

Décisions au printemps

La conseillère d'Etat avoue toutefois qu'elle a toujours trouvé cette séparation de direction «étonnante». Dans une lettre adressée au personnel le 24 janvier, elle écrit d'ailleurs: «Ce nouveau mode de gouvernance n'a pas porté les fruits escomptés et cela ne semble pas être imputable uniquement à un manque de ressources de direction.»

La direction des ressources humaines du DIP conjointement à la direction du contrôle interne seront donc chargées d'évaluer la gouvernance de l'OMP. Des résultats sont attendus pour ce printemps. Dans l'intervalle, la direction a été dotée en moyens temporaires spécifiques.